

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

Au cours du dernier trimestre, la Commission de l'énergie de l'Ontario a rendu des décisions dans le dossier des tarifs de distribution sur 5 ans de PowerStream et dans plusieurs autres petits dossiers. Nous avons obtenu des économies de 1,9 M\$ (million de dollars) pour les écoles, ce qui porte le total cumulatif des économies à 4,1 M\$ pour 2016.

Dans les mois à venir, nous allons jouer un rôle de premier plan dans l'examen que fera la Commission de plusieurs demandes importantes, dont celles concernant les tarifs de production sur 5 ans d'Ontario Power Generation, la fusion de quatre grands distributeurs d'électricité de la région du Grand Toronto, et les tarifs de transport de Hydro One. En outre, plusieurs entreprises de distribution d'électricité ont commencé à présenter des demandes d'approbation de leurs tarifs pour 2017 et les années suivantes, dont celles de London, Thunder Bay, Fort Erie/Port Colborne et Brantford.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Powerstream - Tarifs de distribution - 2016-2020.

La Commission de l'énergie a rendu sa décision dans ce dossier et apporté d'importantes réductions aux tarifs proposés par l'entreprise. Powerstream voulait hausser les tarifs des écoles de 8,2 % par année sur 5 ans, mais la Commission a approuvé des hausses qui s'établissent en moyenne à 4,6 % pour cette période, et les économies nettes se poursuivront pour 5 années de plus. Le total des économies réalisées par les écoles devrait s'élever à un peu moins de 1,8 M\$.

Essentiellement, la proposition de PowerStream reposait sur des prévisions de hausses de ses coûts sur 5 ans, qui incluaient une augmentation marquée de son programme d'immobilisations. La Commission s'est rangée à notre avis et a rejeté cette structure tarifaire fondée sur les coûts. Elle a plutôt autorisé une hausse inférieure à l'inflation pour 2016, une hausse substantielle pour 2017, puis d'autres hausses en deçà de l'inflation pour les années de 2018 à 2020.

Nous avons contesté en justice le refus de la Commission de tenir compte de l'impact sur les tarifs de la fusion proposée de PowerStream avec d'autres entreprises, en faisant valoir que les prévisions des coûts de PowerStream n'étaient pas compatibles avec le scénario de la fusion. En décidant de ne pas se fonder sur ces prévisions

de coûts pour les années 2018 à 2010 (suivant la fusion), la Commission a rendu notre contestation inutile, et nous allons donc la retirer.

« Mégafusion » de Powerstream, Horizon Utilities, Enersource et Hydro One Brampton.

La Commission de l'énergie a terminé ses audiences visant à déterminer si elle va approuver cette mégafusion de plusieurs entreprises locales de distribution d'électricité et, le cas échéant, à quelles conditions. Elle devrait entendre les plaidoiries des parties en octobre. La fusion semble bénéfique, et nous croyons qu'elle sera approuvée.

Dans ce dossier, le principal enjeu concerne les réductions de coûts devant découler de la fusion, qui sont estimées entre 400 M\$ et 500 M\$ au cours des 10 premières années. En vertu d'une politique en vigueur de la Commission de l'énergie, ces économies ne procureront aucun avantage aux clients de la nouvelle entreprise avant la 11^e année. Avec le soutien d'autres groupes intéressés, nous avons préconisé que les avantages obtenus pendant les 10 premières années devraient être partagés avec les clients, c'est-à-dire que cette politique ne devrait pas s'appliquer en l'espèce. Pour les 1 000 écoles touchées, les économies ainsi partagées pourraient atteindre 5 M\$ sur cette période.

La Commission devrait rendre sa décision en janvier ou en février 2017.

Ontario Power Generation (OPG) - Tarifs de production - 2017-2021. Le long processus d'examen de la demande d'approbation de tarifs la plus importante jamais présentée au Canada est commencé. OPG demande des hausses de tarifs afin de récupérer des coûts d'au moins 30 milliards de dollars au cours des 5 prochaines années. Suivant la proposition de l'entreprise, cette somme pourrait augmenter de 10 % ou plus, en fonction des hausses et des dépassements de coûts ainsi que d'éventuelles insuffisances de production.

Ce processus inclura un examen détaillé du projet de remise en état des réacteurs nucléaires de la centrale de Darlington, qui devrait prendre 10 ans et coûter 12,8 milliards de dollars. Comme le gouvernement a déjà approuvé ce projet, la Commission de l'énergie ne dispose que d'une marge de manœuvre limitée, mais nous dirigeons un groupe d'intervenants qui cherche à faire davantage que s'assurer que les coûts engagés seront raisonnables. En effet, il est beaucoup plus important de veiller à ce que la planification et l'exécution du projet soient menées de façon assez rigoureuse pour éviter de longs retards et d'importants dépassements de coûts, comme il en arrive dans la plupart des mégaprojets de cette nature. Or, jusqu'à présent, pratiquement tous les mégaprojets d'OPG ont échoué à ce chapitre, parfois de manière spectaculaire.

Pour les 5 prochaines années, OPG propose des hausses de tarifs tout juste inférieures à l'inflation pour ses centrales hydroélectriques, mais elle y ajouterait toutes les dépenses en immobilisations qu'elle devrait engager pour améliorer ses installations. Notre position est que les dépenses en immobilisations devraient être incluses dans la formule de hausse des tarifs plutôt que de s'ajouter à ces derniers.

Pour les centrales nucléaires, OPG propose un mécanisme de lissage visant à atténuer les effets de deux phénomènes : d'une part, la hausse importante des coûts associée aux nouvelles dépenses et, d'autre part, la réduction de la production attribuable à la mise hors service successive des réacteurs de Darlington afin de les

remettre en état. Au final, les tarifs augmenteraient de 11 % par année pendant 10 ans. Les écoles, qui paieront en 2016 à OPG un peu plus de 50 M\$ (inclus sous la rubrique « Rajustement global » de la facture), paieraient dans 10 ans 130 M\$ pour la même quantité d'électricité.

Le processus réglementaire est en cours, et de longues audiences devraient commencer à la fin de février 2017. Comme d'habitude, nous coordonnerons les activités des autres intervenants. La Commission ne devrait pas rendre sa décision avant juin 2017.

Hydro One - Tarifs de transport - 2017-2018.

Hydro One a déposé une demande d'approbation de ses tarifs de transport, qui augmenteraient d'un peu moins de 10 % au cours des 2 prochaines années. L'essentiel de cette hausse tient à une augmentation marquée des dépenses en immobilisations. Les frais de transport représentent habituellement environ 10 % de la facture d'électricité d'une école.

Comme cette demande est la première que Hydro One présente depuis son premier appel public à l'épargne, la Commission de l'énergie a ordonné qu'elle soit entièrement examinée au cours d'une audience, sans que l'entreprise ait la possibilité de conclure un règlement, comme cela se fait habituellement. L'audience devrait avoir lieu en novembre ou en décembre, et la Commission devrait rendre sa décision dans la première moitié de 2017.

Autres distributeurs d'électricité. Au cours du trimestre, des décisions ou des règlements concernant quelques autres distributeurs d'électricité ont permis aux écoles visées d'économiser en tout quelque 150 000 \$.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Fusion d'Union Gas et Enbridge. Au début de septembre, les sociétés mères d'Union Gas (Spectra Energy) et Enbridge Gas (Enbridge Inc.) ont annoncé qu'elles comptent fusionner leurs conglomérats transfrontaliers des secteurs de l'énergie et des pipelines.

La Commission de l'énergie a indiqué qu'elle examinait cette annonce afin de déterminer si son approbation était nécessaire, en plus des autres approbations déjà requises de la part d'organismes fédéraux des États-Unis et du Canada. La position des deux entreprises est qu'elles vont continuer de fonctionner séparément comme auparavant, et qu'un examen de leur fusion par la Commission de l'énergie n'est donc pas nécessaire.

Nous surveillons la situation de près pour nous assurer que les consommateurs de gaz naturel seront protégés contre tout préjudice et profiteront d'éventuelles économies d'échelle, tant à moyen terme qu'à long terme.

Expansion des réseaux de distribution de gaz naturel. Comme nous l'avons signalé dans notre rapport sommaire daté du 30 juin, la Commission de l'énergie a tenu en mai une audience pour examiner les propositions d'Union Gas et d'Enbridge visant le prolongement subventionné de leurs réseaux de distribution de gaz naturel dans plus de 70 communautés qu'il n'est actuellement pas rentable de desservir. Les clients éventuels de ces communautés (y compris les écoles) bénéficieraient de l'accès au gaz naturel, mais au prix d'importantes subventions qui seraient financées par tous les autres clients des deux entreprises. Nous avons adopté une position modérée en proposant que la Commission de l'énergie assouplisse les règles applicables au prolongement des réseaux de distribution, mais qu'elle maintienne l'interdiction en vigueur des subventions à grande échelle.

La Commission de l'énergie devrait rendre sa décision au cours de l'automne.

Régime de plafonnement des émissions de gaz à effet de serre et d'échange de droits d'émission. La Commission de l'énergie a publié sa première politique concernant la mise en œuvre de ce régime en ce qui concerne les entreprises de distribution de gaz naturel et leurs clients. À l'encontre des préoccupations exprimées par les entreprises et les parties intéressées, la

Commission a déterminé que les coûts de la conformité à ce régime ne figureront pas séparément sur les factures des clients, mais seront plutôt inclus sous la rubrique « Frais de livraison ».

Les entreprises devront déposer leur plan de conformité initial valable pour 1 an plus tard cet automne, et un plan de conformité d'une durée de 3 ans l'année prochaine. Nous allons examiner ces plans en vue d'évaluer les répercussions du Plan d'action contre le changement climatique sur le secteur et les tarifs du gaz naturel.

Jay Shepherd
Mark Rubinstein

Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Des questions?

Communiquez avec Wayne McNally

(wmcnally@opsba.org)

ou Jay Shepherd

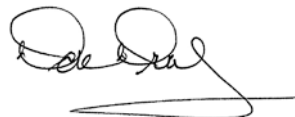
(jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Don Drone

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.837.7719

Courriel : ddrone@oesc-cseo.org